



Le Mont-sur-Lausanne, le 24 juin 2015

Prescriptions de protection incendie 2015

Nouvelle documentation Lignum et cours d'information

Les nouvelles prescriptions de protection incendie PPI 2015 étendent de manière conséquente les possibilités d'utilisation du bois. Les premiers fascicules de la Documentation Lignum protection incendie conformes à la norme en vigueur sont désormais disponibles. Des cours Lignum sur une demi-journée détaillent ces nouvelles opportunités.

Grâce aux expériences positives de ces dernières années, la nouvelle génération des prescriptions PPI 2015 élimine les restrictions encore existantes qui s'appliquaient à l'utilisation du bois et simplifie les règles en matière de conception et de réalisation. Le bois apparaît donc comme un matériau ne subissant plus de règles d'exception. La mise en pratique de ces prescriptions requiert cependant une connaissance approfondie dans le domaine du bois et de la sécurité incendie.

La Documentation Lignum protection incendie forme la base du transfert de connaissance dans le domaine de la sécurité incendie et du bois. Elle fixe l'état de la technique selon la réglementation en vigueur. Les divers fascicules de la Documentation Lignum liés à la norme 2003 seront graduellement mis à jour.

Les premières publications conformes aux nouvelles directives

Les deux premières publications conformes aux prescriptions 2015 sont dès à présent disponibles. Elles peuvent être commandées en ligne auprès de Lignum www.lignum.ch/fr/shop/documentation_lignum/documentation_incendie_2015

Le fascicule 4.1 «Éléments de construction en bois – Planchers, parois et revêtements résistant au feu» est une aide à la conception des planchers et des parois en bois et représente l'état de la technique. Il contient les indications sur la composition des éléments de construction en bois et des éléments RF1 ainsi que des règles d'exécution. Des tableaux permettent en outre de déterminer facilement la résistance au feu de 30 à 90 minutes des éléments de construction en bois.

Le fascicule 2.1 «Construire en bois – Assurance qualité en protection incendie» sert d'aide de travail lors de la conception et la réalisation dans la perspective d'une assurance qualité efficace. Il complète la directive de protection incendie AEAI «Assurance qualité en protection incendie» avec des mesures d'assurance qualité spécifiques pour l'utilisation du bois dans la construction.

Transfert de connaissance grâce aux cours ciblés

Lignum offre cet automne en Suisse romande des cours d'information spécialisés. Sur une demi-journée, ces manifestations informent de l'état de la technique sur le thème du bois et de la sécurité incendie. Les participants bénéficieront d'un survol des principaux changements intervenus dans les directives 2015 ainsi qu'un aperçu des possibilités de mise en œuvre du bois en s'appuyant notamment sur les nouveaux fascicules de la Documentation Lignum protection incendie. Des exemples tirés de la pratique mettent en perspective ces récentes opportunités.

Les cours s'adressent aux architectes, aux ingénieurs et autres concepteurs, aux entrepreneurs, chefs de projet, techniciens du secteur du bois, aux autorités de protection incendie communales et cantonales ainsi qu'aux autres intéressés. Les thèmes abordés concernent les différents domaines des nouvelles directives tels que les exigences en matière de protection incendie posées à l'utilisation des matériaux de construction, l'assurance qualité en protection incendie, les éléments de construction en bois, les aménagements intérieurs et les fermetures.

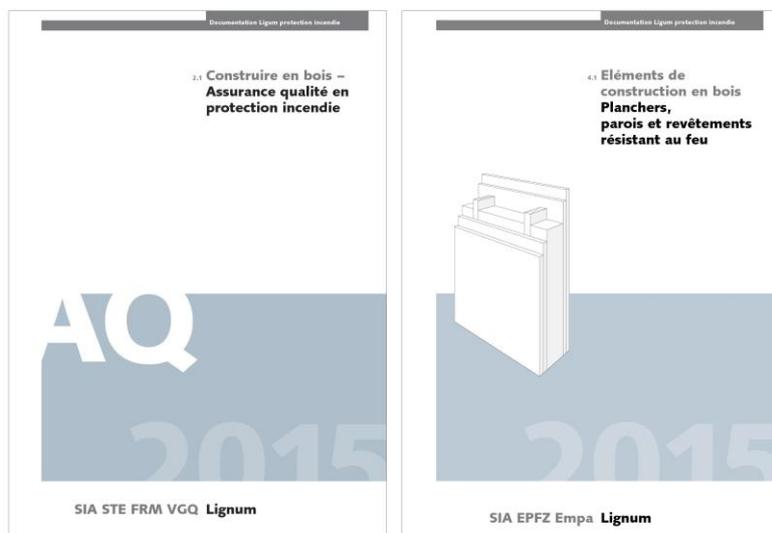
L'inscription aux cours a lieu directement depuis le site de Lignum où la page dédiée fournit également tous les renseignements utiles, lieu, programme du cours et liste des conférenciers.

Dates des cours d'information sécurité incendie et bois de Lignum

8 septembre, Fribourg
15 septembre, Tolochenaz
29 septembre, Bienne
10 novembre, Genève

Programme détaillé et inscription en ligne: www.lignum.ch/fr/coursincendie

Illustrations



Parution des deux premières publications Protection incendie selon les PPI 2015. Disponibles dès à présent auprès de Lignum.

Lignum, Economie suisse du bois est l'organisation faîtière de l'économie suisse forêt-bois. Elle réunit toutes les associations et organisations importantes de la filière, les instituts de recherche et de formation, les corporations publiques ainsi qu'un grand nombre d'architectes et d'ingénieurs. Lignum offre des services dans les domaines de la technique, de la communication et de la politique auprès du public de toutes les régions de Suisse. L'économie du bois représente 80'000 postes de travail allant de la matière première à l'utilisateur final. Elle regroupe l'économie forestière, les scieries, le commerce, les matériaux dérivés du bois, l'industrie de l'emballage et des palettes, la charpente, la menuiserie et la fabrication de meubles.

Organisations et associations réunies sous l'égide de Lignum :

FRM Fédération suisse romande des entreprises de menuiserie, ébénisterie et charpenterie / Economie forestière Suisse / Industrie du bois suisse / Holzbau Schweiz / VSSM Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten / Dérivés du bois suisse

Interessengemeinschaft Blockbau / ISP, Communauté d'intérêts de l'industrie suisse du parquet / Association suisse du placage / Swiss Timber Engineers / Entrepreneurs forestiers Suisse / Association suisse de l'industrie des emballages et palettes en bois / Association suisse des raboteries / VGQ Association suisse pour des maisons de qualité contrôlée

Visitez le "service de presse bois" sur www.lignum.ch

Pour de plus amples informations :

Sébastien Droz
Office romand de Lignum
Economie suisse du bois
Communication

En Budron H6 | Case postale 113
CH – 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. : +41 21 652 62 22
Fax : +41 21 652 93 41
sebastien.droz@lignum.ch
www.lignum.ch/fr